

## Seule solution:

## réduire le volume de la circulation automobile et partager la rue.

## Mais cela n'est possible et souhaitable qu'à certaines conditions :

• Première décision et la plus importante mettre la quasitotalité des rues en zone 30, avec un accompagnement de mesures d'aménagements



destinés à réduire la vitesse pratiquée et à apaiser ainsi la circulation,

- Réduire le nombre de véhicules automobiles sur la voirie, principalement en stationnement ; privilégier les stationnements en espace privé; si indispensable, mettre les parkings hors centre-ville et les rendre payants,
- Mettre en place des itinéraires de contournement pour libérer le centre-ville et certains quartiers d'habitation des véhicules en transit,
- Créer des zones à trafic limité (ZTL),



• Mettre en place un système de vidéosurveillance pour réduire la vitesse et sanctionner manquements au Code de la Route,

- Installer ralentisseurs des de vitesse réglementaires,
- le nombre **des zones**  Augmenter rencontre, dans les rues plutôt calmes et empruntées par de nombreux piétons. La vitesse limitée à 20km/h et la priorité absolue donnée aux piétons conviennent particulièrement aux rues des zones résidentielles et en impasse, mais aussi dans les centres-villes dont on souhaite améliorer le calme et la convivialité,



- Conformément à la **Loi**, mettre en place, dans toutes les écoles élémentaires, le Savoir Rouler à Vélo (SRAV), véritable apprentissage à une pratique disciplinée et maîtrisée du vélo dans la ville,
- Organiser des campagnes d'information et de formation des usagers de la rue au respect du Code de la route,
- Organiser chaque année des festivités autour du vélo (Vélorution, Mai à vélo, Festivélo...),
- Susciter et soutenir la création de services de location de vélos,